



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



05175694

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 25 NOV. 2005

Pr le Greffier,
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **TOITURE MAUËN**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de Frizet 81 à 5020 Vedrin (Namur)

N° d'entreprise : 0467564249

Objet de l'acte : **Transfert du siège et adaptation des statuts au code des sociétés**

D'un procès verbal dressé par Maître Jean Paul Declairfayt, notaire de résidence à Assesse en date du 7 novembre 2005, enregistré à Namur 3 le 9 novembre 2005, volume 243, folio 74, case 4, reçu vingt cinq euros, signé l'inspecteur principal Oudar, IL RESULTE que l'assemblée générale de la SPRL TOITURE MAUËN a décidé de transférer le siège social vers Temploux, ville de Namur, Chemin de Moustier 19 et adapter les statuts au code des sociétés

Déposés en même temps : expédition conforme du procès verbal, coordination des statuts
POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Maître Jean Paul Declairfayt, notaire de résidence à Assesse, rue Jaumain 9

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature